

Jean-Pierre TAFANI

Docteur Vétérinaire

Lauréat de la Faculté de Médecine de Créteil

Diplomate du Collège Européen de Pharmacologie et Toxicologie

Ancien Expert en Pharmacologie près la Cour d'Appel de Reims

Sancoinnaises, sancoinnais, chers amis,

Jusqu'à la dernière seconde nous avons tenté de réunir une équipe de qualité, pourvue de talents, tous animés par le même souhait de sortir la commune et le territoire de Sancoins de l'ornière dans laquelle trois mandats successifs l'ont plongé.

Le 5 mars à 21 heures, nous étions 28 possibles candidats, mais avec 3 décisions négatives au matin, 3 retraits tardifs dus à l'éloignement imposé par leur activité professionnelle, il m'a été impossible de boucler la liste dans le délai et de porter à Bourges les documents de signature avec les justificatifs exigés. Nous sommes déçus mais le travail effectué ne sera pas vain puisque nous avons découvert la force que nous pouvions avoir sans l'UMP, sans le Parti Socialiste, et sans le bleu marine qui sied si mal à notre ruralité.

Je tiens à vous remercier tous chaleureusement de l'accueil que vous avez réservé au projet de programme que nous avons présenté ces jours de pré-campagne. Je suis persuadé que beaucoup ont pris espoir dans le changement radical que nous proposons : changement de méthode, objectifs clairs, transparence, priorité à l'économie réelle et inflexion des impôts.

Une loi inique de novembre 2013 a éliminé l'éligibilité des entrepreneurs ou des salariés de la commune habitant la communauté de communes.

J'assume complètement le fait d'avoir tenté tardivement la réunion de vos bonnes volontés. Travaillant tous les jours, mes 50 heures hebdomadaires sont souvent très difficiles – ma TPE a reçu le prix de l'entreprise la plus innovante tous domaines scientifiques confondus en 2006-, et devant faire face en permanence aux difficultés que tous ceux qui font vivre une entreprise dans un environnement d'impôts en permanente croissance connaissent trop bien, il ne m'était pas possible de libérer plus de temps entre le 15 janvier et le 15 février. Malgré tout, malgré aussi quelques manoeuvres partisans qui nous ont inutilement retardés et sans appareil de parti, il ne nous a manqué que 24h pour boucler la liste. C'est dommage de devoir abandonner cette élection si près du but, alors que l'accueil des sancoinnais a été particulièrement attentif et favorable et que nous étions les seuls à pouvoir battre la liste socialiste.

Il y aura bientôt d'autres rendez-vous et je souhaite en vous exprimant à nouveau toute ma gratitude, que nous fassions entendre votre voix. Nous avons ensemble créé un groupe de compétences. Nous nous réunirons dès les beaux jours pour non seulement mieux nous connaître mais échanger des propositions efficaces. Ainsi nous ferons passer par d'autres voies : associatives, professionnelles nos propositions et nos idées qui restent les seules valables pour donner la vitalité qui manque à ce territoire. Nous allons préparer les prochaines échéances ensemble !

Sancoins le 6 mars 2014

PS : Pour ma part et contrairement aux Berruyers, dont le vote Blanc sera utile, je ne prendrai pas position par défaut.

Ni M le Maire actuel, membre de ce parti socialiste au pouvoir depuis deux ans et qui comprend si peu les enjeux économiques, ni M Monnet qui a voté sans sourciller les 284 000€ de l'inutile chenil/fourrière, et qui a laissé passer sans lire les clauses des contrats de la Maison de Santé (le budget de 1,2 M € est passé à 1,5 M € du fait d'une clause de révision qu'aucun élu n'avait relue- vote du supplément d'honoraires 2 mois après la passation du marché, élimination de toutes les entreprises du canton d la réalisation-) ne semblent à même de redonner à la commune ni à la communauté de communes prospérité ou attractivité. Quant à M Bernard, qui n'a laissé aucune trace de travail au Conseil Général en 6 ans, sa gentillesse ne saurait suffire à résoudre les questions posées, comme l'exemple des Grivelles le démontre clairement.